



Accueillir des collégiens à besoins éducatifs particuliers

Tenir compte des différences

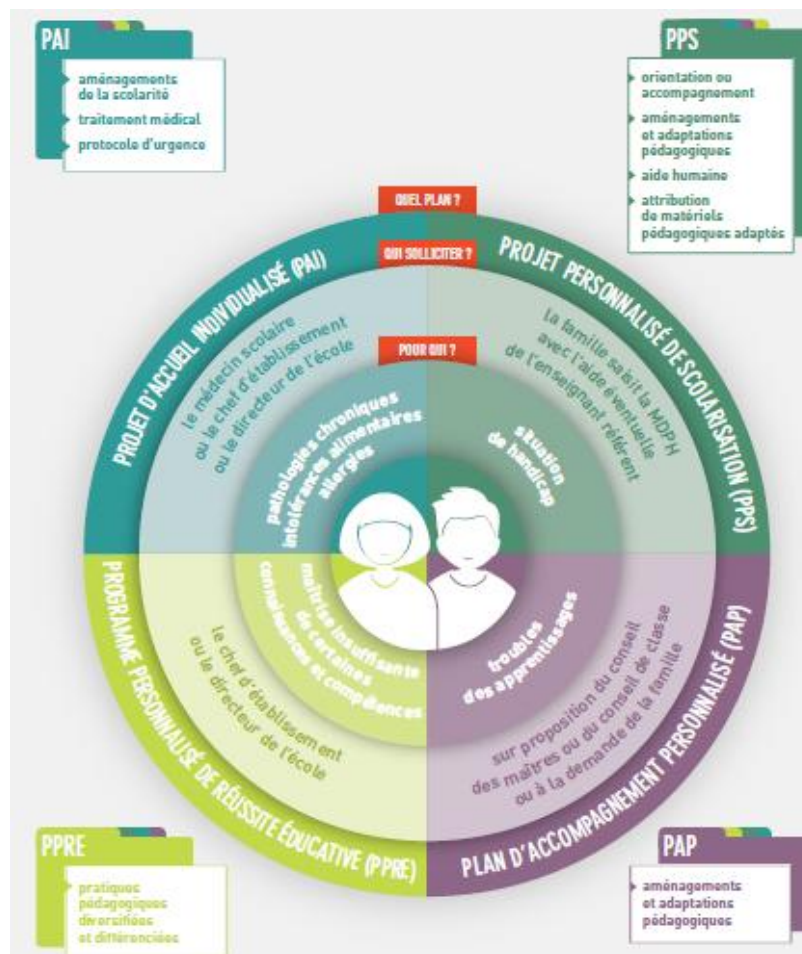
Répondre aux besoins éducatifs des élèves : quels plans pour qui ?

PAI ?

PAP ?

PPRE ?

PPS ?



[Sources :](#)
[Eduscol :](#)

Le PAI

Plan d'accueil individualisé



Le PAI concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire...

Conduites à tenir en cas d'urgence, trousse médicale d'urgence, appel d'urgence

Le PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation.



Pour les élèves relevant de la MDPH* pour des affections invalidantes (physiques, biologiques, psychologiques, neurologiques)

L'équipe éducative se réunit régulièrement en présence de l'enseignant référent**, des parents, des enseignants et des thérapeutes. Le [GEVASCO](#) est rédigé ou réexaminé.

*Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le PAP :

Plan Accompagnement Personnalisé.



Concerne les élèves qui connaissent des **difficultés scolaires durables** ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

[Le PAP : collège p.7](#)

Le PPRE :

Programme Personnalisé de Réussite Éducative



un ensemble coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser à un niveau suffisant les connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle

Permet de constater si la maîtrise insuffisante provient de lacunes, de difficultés ou de troubles d'apprentissage. ... évolution vers un PAP

Pédagogie différenciée , dialogue avec l'élève, la famille ...

[accompagnement personnalisé.](#)

Banque d'outils